

ÉCOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES

Bulletin d'inscription saison 2025/2026

ATTENTION : JUSTIFICATIF QUOTIENT FAMILIAL (SI BESOIN) ET ATTESTATION DE RESPONSABILITÉ CIVILE À FOURNIR AVANT LE DÉBUT DES COURS.

A défaut la tarification maximale sera appliquée.

Tout Trimestre entamé est dû. Tout abandon doit être impérativement signalé par courrier avant le début du trimestre, faute de quoi, l'élève sera considéré comme inscrit

MERCI DE BIEN VOULOIR REMPLIR TOUTES LES LIGNES CI-DESSOUS

Nom..... Prénom.....
 Responsable payeur (pour élèves enfants) :
 Date de naissance de l'élève adulte (ou du responsable payeur pour les élèves enfants)

 Date de naissance de l'élève enfant :
 Adresse
 Code postal : Ville :
 Tél. : E-mail :
 Nombre d' inscrits.....

CYCLE D'INSCRIPTION	ADULTE	ENFANT
	<input type="checkbox"/> Initiation	<input type="checkbox"/> 7/9 ans (mercredi 14h/16h)
	<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année	<input type="checkbox"/> 9/11 ans (mercredi 16h/18h)
	<input type="checkbox"/> 3 ^{ème} année et +	<input type="checkbox"/> ados (mercredi 14h/16h)
		<input type="checkbox"/> ados (mercredi 15h/17h)
STAGE EN SUPPLÉMENT DES COURS	<input type="checkbox"/> « paysages monochromes au pastel sec » (14 et 15 novembre 2025)	<input type="checkbox"/> vacances automne 2025 (du 27 au 31 octobre)
Les stages en supplément des cours sont ouvertes à toutes, élèves ou non de l'EMAP.	<input type="checkbox"/> modèle vivant (5 et 6 décembre 2025)	<input type="checkbox"/> vacances hiver 2026 (du 9 au 13 février)
	<input type="checkbox"/> « voyage en encre de chine » (13 et 14 mars 2026)	<input type="checkbox"/> vacances printemps 2026 (du 7 au 10 avril)
	<input type="checkbox"/> gravure (17 et 18 avril 2026)	
	<input type="checkbox"/> sculpture sur métal (15 et 16 mai 2026)	

J'ai lu et j'accepte les termes et conditions du règlement intérieur de l'école municipale d'arts plastiques.

Date et signature de l'élève ou de son/sa responsable